

Pexiora



Bulletin Municipal n°9

Le mot de Madame le Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec un très grand plaisir que je m'adresse à vous par le biais de ce canal qui vous est familier, puisque c'est la neuvième édition, le bulletin municipal.

Le début d'année est l'occasion - telle est la tradition - d'adresser des vœux. Alors, chers amis, Bonne Année à tous. Que 1998 vous apporte santé, bonheur et réussite dans tous vos projets! Que ceux qui ont eu à souffrir moralement et physiquement voient leurs plaies se cicatriser avec la fin de leurs épreuves et connaissent enfin une vie plus sereine. Pour les autres, qui ont connu la quiétude, le bonheur, que ces moments puissent se prolonger au cours des prochains mois. Que 1998 soit une année de prospérité, de paix pour notre commune, pour notre pays, et bien sûr - même si cela semble très utopique - pour notre planète. Souhaitons, avec plus de réalisme, un peu plus de compréhension, un peu moins de violence. J'associe tout particulièrement dans ces souhaits tous les nouveaux résidents qui sont arrivés l'an passé : qu'ils trouvent dans notre cité une terre d'accueil conforme à leurs espérances!

Traditionnellement aussi, le début de l'année est propice aux projets, à la réflexion sur l'avenir, à la programmation d'opérations nouvelles. Cette année encore, notre Commune, comme les années précédentes, sans alourdir la part des contribuables, va lancer une série de réalisations nouvelles et se doter de moyens et équipements nécessaires. Nous sommes, mes collègues et moi-même, déterminés à poursuivre nos efforts pour procéder à des améliorations destinées au mieux être de tous. Nous tous, élus, employés municipaux, enseignants, présidents d'associations, avons à coeur, chaque jour, de rendre notre localité plus vivante, plus attrayante.

Permettez-moi de remercier et de rendre un vif et sincère hommage à toutes celles et à tous ceux qui participent activement à la vie de notre cité. Hommage tout d'abord au corps enseignant : donner le goût d'apprendre, c'est sa vocation. Vous, institutrices, vous formez les citoyens de demain, mais vous forgez aussi des destins à travers l'orientation de vos élèves en fonction de leurs capacités et de leurs résultats. La municipalité, sans s'immiscer dans votre univers, dans la mesure de ses possibilités, vous apportera encore son soutien et son concours pour faciliter votre tâche.

Hommage ensuite aux présidents d'associations. Que cette année soit placée sous le signe de l'action et de la production pour le dynamisme de notre Cité, pour le plaisir de tous. Nous avons besoin des forces génératrices de la vie associative pour assurer une sereine vitalité à notre communauté. Cette présence constante tisse un réseau d'amitié très fort : on y adhère pour partager avec d'autres une passion commune mais aussi pour rendre notre quotidien

plus gai. Mesdames et messieurs les présidents des associations, vous êtes les garants de l'équilibre de notre localité. Je vous remercie de votre action efficace, de votre dévouement et vous souhaite un vif succès dans vos entreprises.

Hommage bien sûr au personnel communal, auquel j'associe volontiers le personnel de la cantine et de l'Association Foncière de Remembrement. Je voudrais leur dire que je suis consciente des efforts qu'ils déploient pour la bonne marche de notre Commune et de l'aide précieuse qu'ils apportent à l'équipe des élus municipaux dans l'accomplissement de leur mission. Je les remercie de leur collaboration, les encourage à poursuivre leur tâche.

Hommage également à mes adjoints, à mes collègues du Conseil Municipal qui m'apportent leur concours et leur soutien.

Enfin j'exprime ma plus profonde gratitude au Commandant de la Légion Etrangère, le Colonel PICHOT DE CHAMPFLEURY ainsi qu'à celui de la gendarmerie, le Capitaine LE MENN. La collectivité pexioranaise est fière du témoignage, et de l'intérêt qu'ils lui manifestent ; elle est très sensible à leur présence à l'occasion des différentes manifestations qui ont lieu en son sein. Qu'ils soient assurés qu'ils seront toujours les bienvenus à PEXIORA.

**Bonne année à tous!
Bonne Année à notre Commune!**



MAIRE :	Madame Danièle RIVALS
1er Adjoint :	Monsieur Serge VERDIER
2ème Adjoint :	Monsieur Marc CAUHOPÉ
3ème adjoint :	Monsieur Raymond CAZENAVE

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commission des Finances : CAUHOPÉ Marc, CAZENAVE Raymond, IZARD Joseph, ROBIN Jean, GAY Christian, FARRÉ Aline.

Commission des Travaux, Voirie, Urbanisme : GAY Christian, VERDIER Serge, MESTRE Anne-Marie, DEUMIER Pierre, GUIRAUD André, ROBIN Jean, SERRES Olivier, FARRÉ Aline, IZARD Joseph.

Commission Fêtes, Sports, Loisirs, Vie associative : SERRES Olivier, CAZENAVE Raymond, ORMIERES Jean, FARRÉ Aline, IZARD Joseph.

Commission Communication, Bulletin Municipal, Education : PELLETIER Alain, VALETTE Jean-Pierre, VERDIER Serge, GAY Christian, FARRÉ Aline, CAUHOPE Marc.

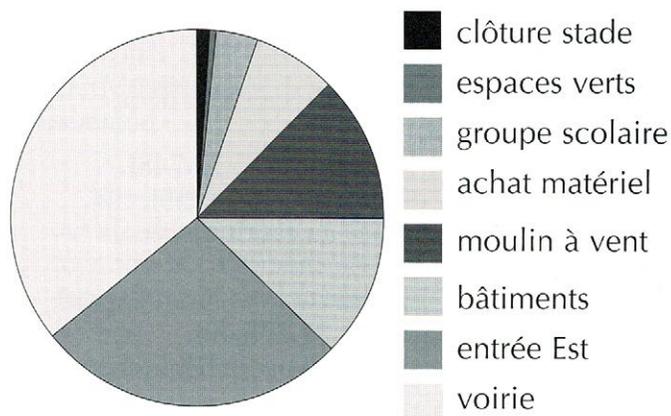
Commission oeuvres sociales, Aides sociales : CAZENAVE Raymond, ORMIERES Jean, MESTRE Anne-MARIE, GUIRAUD André, FARRÉ Aline.

Commission du Personnel : VALETTE Jean-Pierre, VERDIER Serge, GAY Christian, ROBIN Jean, IZARD Joseph, MESTRE Anne-Marie, DEUMIER Pierre, SERRES Olivier.

Parlons finances

En 1997 les dépenses totales de la Commune se sont élevées à un peu plus de **quatre millions** de francs, avec une progression de seulement 2% des dépenses de fonctionnement par rapport à 1996.

Les travaux et acquisitions réalisés cette année sont, pour la troisième année consécutive, de plus de un million de francs soit un montant de **un million quatre vingt quatorze mille** francs consacré en 1997 à améliorer notre commune. La répartition de ces différents travaux apparaît dans le graphique suivant :

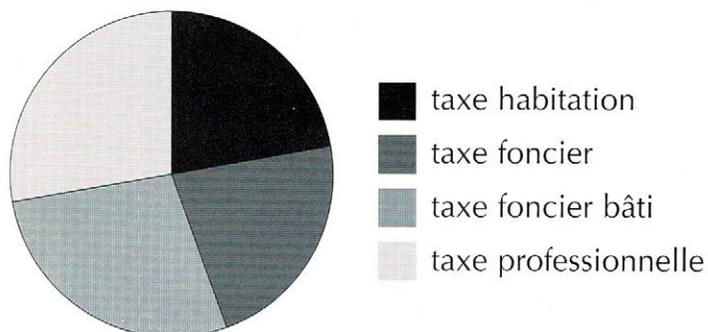


Les recettes de la commune permettent le financement de l'exercice avec un résultat positif de 170 000 f. Les Impôts Directs payés par les contribuables s'élèvent à **1 634 669 f** soit 40 000 f de plus qu'en 1996 après la baisse des taux décidée par le Conseil Municipal.

En réalité les bases d'imposition ont évolué favorablement en 1997 et **les taux d'imposition ont été baissés par le Conseil Municipal** sur toutes les taxes et notamment pour la Taxe Professionnelle qui passe de 19,5% à 18,5% comme l'indique le tableau suivant :

	Taxe Habitation	Taxe Foncier Bâti	Taxe Foncière	Taxe Professionnelle
1996	13,25%	28,79%	104,00%	19,50%
1997	12,94%	28,11%	101,54%	18,50%

Le graphique suivant montre la répartition du produit des quatre taxes dans le total des impôts directs perçus par la commune en 1997.



Les Comptes 1997

Dépenses

Energies et fournitures diverses	228 833
Travaux et assurances	289 576
Impôts et taxes	9 075
Charges du personnel	949 402
Contingents et participations obligatoires	631 076
Subventions aux associations	120 239
Frais de gestion générale	186 819
Charges financières	200 771
Total fonctionnement	2 615 791

Dépenses

Travaux et acquisitions	1 094 962
Remboursement d'emprunts	300 908
Total investissement	1 395 870

Recettes

Atténuation de charges	218 210
Prestations	188 084
Impôts directs	1 656 559
Dotations	1 587 556
Autres produits et locations	75 380
Total fonctionnement	3 725 789

Recettes

Subventions	387 150
Ventes immobilisations	70 481
Total investissement	457 631

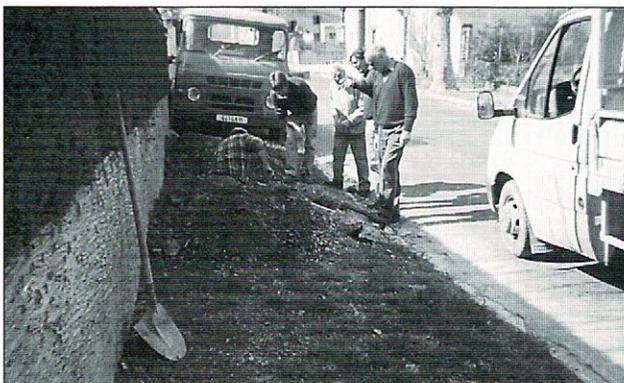
Achats et travaux

Achats

- second ordinateur pour le secrétariat de la Mairie : **7.479,06f.**
- un photocopieur pour la Mairie : **13.748f.**
- un photocopieur, des chaises, deux tableaux, moquette pour le dortoir au profit de l'école : **24 385,98f.**
- achat de podium (en entente avec Saint Papoul, Villasavary, Lasbordes) : **31.235,40f.**
- mobilier bibliothèque offert par la Bibliothèque Départementale.
- participation aux voyages scolaires, aux fêtes de Noël à la hauteur de : **8 500f.**
- échafaudage : **6.380f.** (prix foire)
- grille des W.C. publics : **5.246,10f.**
- hotte aluminium pour la cantine : **4.661,77f.**
- 5 containers : **3 165f.**
- W.C. Presbytère : **5 534f.**

Travaux effectués par nos Agents Techniques

- pluvial. (maison des Jeunes et Andrieu)
- plantation - Espaces verts : moulins, école, parking, lotissement, cimetière.
- portes : moulin, presbytère, mairie.
- w.c. presbytère.
- remise en état de la fermeture des W.C. publics.
- pose de la moquette au dortoir (école).
- entretien de la voirie communale, du terrain du stade et de son arrosage.



- élagage des platanes du monument aux Morts.
- confection de guirlandes lumineuses : lotissement Porte d'Autan, fronton de la salle des Fêtes.
- aménagement du local technique à Christol.
- remise en état des drains. (terrain de foot)
- emplacement de containers à la barrière de "La Fillole", lieu-dit "Le Pountet".

Autres travaux

- menuiseries aluminium à l'école primaire : **93 230f.**
- voirie V.C. 18-20-24 - chemin Massac-Tréboul-Saint Jean : réfection totale (reprofilage - empierrement - goudronnage). Elargissement du V.C. 17 "Le Pountet" : **396 000f.**
- toiture du moulin, mur de clôture, contrefort : **127 000f** dont 80% de subventions.
- aménagement du virage de la côte de Jacquou, emplacement de 2 containers, mur de soutènement : **20 260f.**
- enlèvement des cyprès morts au cimetière. Elagage de l'acacia du jardin jouxtant l'église. Désouchage. Coût : **9 346,50f. + 6 753,60f.**



- mise en conformité de l'électricité au Foyer et au terrain de boules, accompagnée pour le premier de désenfumage et d'alarmes : **17 954f.**
- débroussaillage, fauchage des bas-côtés des voies communales par l'entreprise Izard. Coût : **9 617f.**
- réseau Entrée Est du village (suite des travaux) : **272 000f.**

Cette année encore, la municipalité a pris largement en compte le mieux-vivre des enfants, puisque sans parler des fournitures, de la garderie, du chauffage, des sorties, des intervenants, outre les 50 000f de subvention pour la cantine, le montant des achats et travaux s'élève à 117 615, 98f ; par ailleurs l'équipe technique des agents communaux a consacré 400 heures en 1997 à l'école.

Avec nos élèves

Le mot de la Directrice

L'année scolaire 1997 débute avec quelques modifications. En effet, les nouveaux horaires sont entrés en vigueur : 9h - 12h ; 13h30 - 16h30. Cette solution a été proposée aux parents d'élèves, suite à l'état de fatigue constaté chez les enfants déjeunant à la cantine.

L'équipe enseignante n'a pas changé.

Mlle Delpech dirige la classe des CM1 et CM2 qui comporte 22 élèves.

Mlle Mazurié conserve la classe des CE1 et CE2 dont l'effectif est de 21 élèves.

Mme Zappalorto prend en charge le groupe des GS-CP, soit un total de 32 élèves.

Quant aux plus jeunes élèves de l'école au nombre de 21, c'est moi-même, Mme Ciprian, qui en ai la charge.



Interviennent aussi le rééducateur scolaire, M. Sagara, et la psychologue, Mme Fontecave, dans le cadre du R.A.S.E.D (Réseau d'Aide Spécialisée pour les Elèves en Difficulté).

Comme chaque année, les intervenants extérieurs dispensent leur enseignement pour les disciplines suivantes:

- éducation physique : M. Combes intervient le mardi matin auprès des élèves des classes de GS/CP - CE1/CE2 - CM1/CM2 ;

- musique : M. Dutrech est remplacé par M. Ciprian qui dispense la discipline musicale aux enfants de CE1/CE2 et CM1/CM2 à raison d'une demi-heure par semaine dans chaque classe le jeudi matin. L'autre demi-heure de musique est gérée par les enseignantes.

- anglais : M. Smith enseigne cette discipline uniquement chez les CM1/CM2, deux fois par semaine.

Les A.R.V.E.J. (Aménagement des Rythmes de Vie des Enfants et des Jeunes) n'ont pas été reconduits. Ils sont désormais réservés aux écoles pratiquant la semaine à cinq jours.

Le cycle "piscine" a déjà débuté depuis le mois de décembre et se poursuivra jusqu'au mois de mars 1998. Les enfants pourront ainsi bénéficier de ces apprentissages spécifiques à la discipline à la piscine de Castelnaudary, au cours des huit séances prévues par classe.



Pour le prochain carnaval, attendez-vous à voir passer un long cortège d'écoliers...

Le legs Faure se perpétue encore, mais sous une forme plus actuelle. Décrite dans le dernier bulletin municipal, cette nouvelle version qui consiste à récompenser un projet de groupe correspond mieux à la pédagogie d'aujourd'hui.

J'adresse enfin mes remerciements à la municipalité qui prend en charge le transport lors des sorties ainsi que la rémunération des intervenants. Les nouvelles huisseries qui équipent les classes de Mlle Delpech et de Mlle Mazurié depuis septembre sont très appréciées. Merci aussi au personnel communal qui contribue beaucoup au bon fonctionnement de l'école (entretien des locaux, aides aux tâches matérielles), aux parents d'élèves qui participent

Avec nos élèves

vivement (encadrement pour les sorties, préparation du goûter de Noël) et financièrement, ainsi qu'aux personnes qui assurent la restauration à l'école.

A tous, merci, et que nos efforts réunis permettent aux enfants de bien vivre à l'école de Pexiora.

Une année fructueuse pour l'association des parents d'élèves

Comme à l'accoutumée, l'Association des Parents d'Elèves a organisé différentes manifestations qui ont permis de garder les comptes positifs, au bénéfice unique des élèves de l'école.



Le thé dansant et le loto ont connu leur succès habituel ainsi que la deuxième édition de l'exposition "La passion au bout des doigts" que les artistes comme les visiteurs n'ont pas boudée. Tous sont prêts à répondre présents plus nombreux encore pour la 3ème année consécutive les 2 et 3 mai prochains.

Grâce aux fonds recueillis et en concertation avec les instituteurs, plusieurs financements ont été réalisés avec une priorité sur les jeux et le matériel sportif tels que table de ping-pong, raquettes, tricyles, ballons, cordes, échasses...

- Le domaine culturel n'a pas été oublié avec :
- une mini-chaîne et un portable radio-cassettes pour les classes Cours Elémentaires et Cours Moyens ;
 - des instruments de musique accompagnés de casques d'écoute pour les plus jeunes.

Un appareil photographique a complété ces achats pour un total de **13 800 f.**

Il ne faut pas oublier également le financement d'un spectacle de théâtre "Florelle et le vent" que tous les enfants ont pu apprécier en décembre 1997.

Encouragés par ces résultats positifs, les membres de l'Association invitent tous les parents d'élèves désireux de s'investir à les rejoindre sans tarder pour continuer dans cette voie.

Avec les activités parascolaires :

La cantine en décasyllabe

Abandonnant des cours leur grise mine,
Humant à longs traits la fine cuisine,
En quête de précieuses vitamines,
Ils accourent vers leur chère cantine.

Ils préfèrent les frites au foie gras,
Vers les lasagnes tendus sont les bras
Des petits gourmets de Pexiora.
Pour tout mets "Ah! ça ira, ça ira"

S'appelle-t-elle Marie ou Monique ?
Toutes deux - sachez-le - sont dynamiques
Et recourraient volontiers à la trique
Pour maîtriser cette fougue anarchique.

Mamans, n'jouez pas aux pères fouettards,
Car vos enfants vous en voudraient plus tard,
Celez votre jalousie sous votre fard,
Là, meilleure est l'ambiance à leur regard.

Les associations

L'Union Bouliste

Pour la saison 1997, forte d'une quarantaine de licenciés, l'Union Bouliste affiche une belle santé. Sous la houlette du Président Francis GAYRAL, du secrétaire Patrick GALGAN et du trésorier Jean-Claude BENNE, elle anime la vie sportive de notre village, grâce aux subsides de la municipalité et à l'excellent terrain éclairé qui est mis à sa disposition.

Dès le mois de mai et jusqu'à la fin septembre, l'association organise toutes les semaines, le vendredi en nocturne, des concours ouverts à tous, concours qui connaissent une bonne affluence.

Les concours officiels, réservés aux licenciés, sont au nombre de deux ; ils se sont déroulés le 12 Juillet et le 30 Août. D'une dotation intéressante, ces concours ont connu une bonne participation et les doublettes pexioranaises, sans toutefois accrocher les sommets, y ont fait figure honorable.

Enfin, pour la fête du village, l'Union Bouliste participe à l'animation en organisant le désormais traditionnel concours du lundi après-midi. Ce concours qui est ouvert à l'ensemble de la population, que nos compatriotes soient licenciés ou non, nous fait assister à des parties acharnées certes, mais toujours empreintes d'un bon esprit et d'une bonne humeur.

Par la diversité et la fréquence de ses organisations qui intéressent aussi bien les plus jeunes que les plus âgés, hommes ou femmes, nous voyons bien que l'Union Bouliste joue un rôle important dans la vie associative du village. Aussi donnerons-nous acte au Président GAYRAL et à son équipe d'un travail bien accompli et d'une saison bien remplie.



Le Comité des Fêtes

La fête de la Saint Blaise a duré trois jours, précisément les 31 janvier, le 1er et le 2 février.

La première journée associa l'utile à l'agréable puisque un succulent cassoulet fut livré aux papilles gustatives des Pexioranais au rythme imposé par EQUATEUR. Pas de rap, ni de reggae, ni de techno le samedi 1er février ; cependant une musique qui a su garder une éternelle jeunesse avec ROCK SUD. Enfin le traditionnel Thé Dansant pour les inconditionnels des danses "classiques" fut animé par la formation LEBRUN 50. Le Comité remercie toute la population pour l'excellent accueil lors du "tour de table".



Le dimanche 9 février, les amateurs de suspens sont venus tenter leur chance au loto, en semant, tels le Petit Poucet, des grains et en espérant un éclatant "Quine" comme point d'orgue ! Peu toutefois furent élus.

Autre moment paroxystique de l'année : les fêtes d'été. C'est l'orchestre CLAUDE qui les ouvrit, le vendredi 29 Août. Les fumeurs de piste de danse - du moins ceux qui, en grand nombre, venaient de savourer la délicieuse paëlla - après quelques hésitations à mettre au compte d'une panse bien remplie, trouvèrent le rythme. Le samedi, le groupe ROCK SUD qui s'était fait apprécier lors de la fête d'hiver, ne déçut point cette fois encore les jeunes. Le dimanche, sur la grand-place, l'apéritif-concert fut livré aux accents de la Banda "La Péna du Languedoc". Les aficionados des grosses cylindrées purent apprécier une exposition de motos Harley ; A 15 h, les motos firent le tour du village tandis que devant la Salle des Fêtes la Banda nous fit découvrir son programme. A 18 h et 22h 30 l'orchestre musette Jean-Luc VICENTE assura la partie dansante. Pour la première année, le feu

Les associations



d'artifice qui marquait la fête du 14 Juillet coloria de ses gerbes le stade de football. Gloire aux employés municipaux maîtres-artificiers. Grand fut le succès! Enfin, lundi 1er septembre, "La Piste aux Espoirs" mit aux prises, comme chaque année, des concurrents de qualité. C'est à l'orchestre de Fred KOHLER qu'est revenu l'honneur de clôturer notre fête d'été.

- Le samedi 18 octobre, c'est OSIRIS (Rien à voir avec le dieu de la Résurrection de l'ancienne Egypte!) qui obtint autant de succès chez les Pexioranais que la divinité en avait auprès des Pharaons, en rythmant le bal musette.

- Le dimanche 2 novembre, de nombreux amateurs disposèrent à nouveau des petits grains sur des cartons qui servaient d'humus. Mais si la récolte fut d'un bon millésime, elle ne fut réservée qu'à un numerus clausus!

Le Comité des Fêtes se réjouit de la participation des forains et du public venus nombreux.

Voici la nouvelle composition du bureau qui présidera aux destinées du Comité durant l'année 98:

Présidente d'honneur : RIVALS Danièle, maire

Présidente active : GARRIGUES Josette

Vice-Président : ORMIERES Jean

Secrétaire : GUIRAUD Véronique

Secrétaire-adjoint : LOPEZ Jean-Marie

Trésorier : BOYER Pierre

Trésorières-adjointes : BERET Violette

GARRIGUES Marielle

Commissaire aux comptes : SERRES Maurice

Membres :

COURTHIEU Edouard, COURTHIEU Solange,

ORMIERES Ginette, COURTIEL Christine,

TEISSEIRE Eric, FANDOS Eric,
GAYRAL Francis, GARRIGUES Robert,
FARRÉ Christian, FARRÉ Aline,
CAZENAVE Raymond, JOULIA Jean,
GUIRAUD Pierre, SERRES Yvonne,
BERET Bernard, DANOUN Mourad.

Les Anciens Combattants

Aux côtés des anciens combattants de toutes les guerres, de nombreux concitoyens ont l'habitude de participer aux cérémonies commémoratives du 8 Mai et du 11 Novembre. Ces dates voient se rassembler dans le souvenir et le recueillement les différentes générations qui manifestent par leur présence tant lors de cérémonies religieuses qu'au monument aux morts le souhait que les sacrifices de nos aînés ne s'effacent pas dans l'oubli.



Ainsi les enfants des écoles, encore plus nombreux cette année, accompagnés de leurs maîtresses, ont montré, en déposant leurs bouquets, la reconnaissance et la fidélité de la jeune génération envers ceux qui ont fait le don de leur vie pour la France.

La commémoration du 8 Mai a été marquée par le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts.

Le 11 Novembre, la cérémonie a été rehaussée par une haie d'honneur constituée de légionnaires et par la présence de la gendarmerie de Castelnaudary.

Le 11 juin 97, nous apprenions avec une très vive émotion le décès de notre ami, Paul Brunet, ainsi que le 6 octobre, celui de notre ami Guy Rouzès.

Les associations

L'Association des Anciens Combattants adresse aux familles ses plus sincères condoléances et l'expression de sa sympathie.



La M.J.P. : Aline FARRÉ au timon

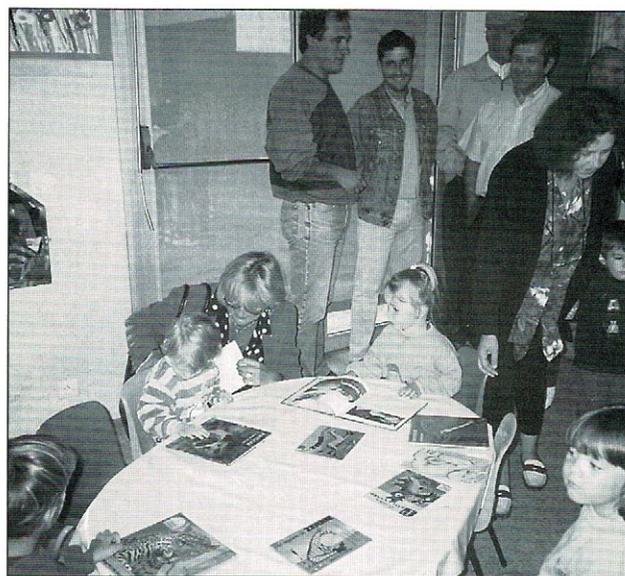
Le jeudi 20 novembre a constitué une date importante puisqu'au cours de l'Assemblée Générale extraordinaire la Maison des Jeunes de Pexiora s'est donné un nouveau bureau, remplaçant celui qu'a dirigé pendant plusieurs années avec un incontestable dévouement Madame Maryse Palacios. Voici sa composition :

Président d'honneur : Madame le maire
Présidente : FARRÉ Aline
Vice-présidente : GOUIN Marie
Secrétaire : FRAISSE Claude
Secrétaire-adjoint : OURGAUD Monique
Trésorier : CAZENAVE Serge
Trésorier-adjoint : GIRAUD Michelle
Membres : CAZENAVE Venise,
BRIANE Claudie, CAZENAVE Lydie,
PAGNACO Marie, DARRAS Chantal,
GUEFFIER Sylvie, FARRÉ Christian,
COURTIEL Marie-Christine,
SANDRIN Isabelle, BIZE Sylvie,
CAZENAVE Raymond.

Les activités de la M.J.P. ont donc repris dès le début décembre avec l'atelier création (peinture, peinture sur soie, couture), le mercredi après-midi pour les enfants ; le jeudi



après-midi, ce sont les adultes qui s'adonnent aux activités manuelles. Le club de l'Age d'Or donne rendez-vous à ses adhérents le mardi après-midi ; la reprise des activités de L'Age d'Or a été marquée par un goûter. Les adolescents, quant à eux, ne sont pas oubliés puisqu'ils se retrouvent le samedi après-midi. Outre les diverses activités manuelles, des cours de danse sont proposés aux enfants et adultes. Les grandes orientations sont déjà données. Il n'en demeure pas moins



qu'avec l'esprit d'initiative dont fait montre la nouvelle équipe, désireuse de n'être pas en deçà de la précédente et même soucieuse d'aller de l'avant, d'autres domaines seront assurément prospectés pour l'épanouissement de tous et pour la vitalité de notre cité.

De Podium Superianum à Pexiora

PEXIORA, c^{no}, c^{on} de Castelnaudary-Sud; égl. paroiss. dédiée à saint Blaise; anc. commanderie de l'ordre de Malte, fondée vers 1100; le commandeur présentait à la cure; sénéchaussée de Lauraguais. — *Salvitas et villa de Podio Superiano*, 1100 (arch. H^{te}-Gar., Malte, Puissubran, XII). — *Podium Superianum*, 1102 (*ibid.*, I, 1). — *Podium Superanum*, 1125 (*ibid.*, Besplas, I, 2). — *Ecclesia de Sieurag*, 1134 (*ibid.*, Puissubran, I, 22). — *Ecclesia de Podio Superiori = Superiano* (Bouges, pr. XXX bis). — *Domus de Podio Superiano*, 1167 (arch. H^{te}-Gar., Malte, Besplas, I, 18). — *Villa Podii Siurani*, 1194 (*ibid.*, Puissubran, I, 95). — *Domus ospitalis Podii Siurani*, 1194 (*ibid.*). — *Hospitale Podii Siurani*, 1226 (de Teule, p. 13). — *Podium Syurarium = Syuranum*, 1263 (Doat, 5, f. 60). — *Podiumsyuranum*, 1260 (H. L., VIII, pr. 489). — *Podium Sieuranum*, 1271 (de Rozoi, I, doc., p. 82). — *Podium Sicuranum*, 1271 (*ibid.*, p. 91). — *Ecclesia de Podio Suirano*, 1317 (Gall. christ., XIII, Instr., c. 254). — *Podium Suiranum seu Lauraguesium*, 1317 (*ibid.*, c. 255). — *Podium Syvranum = Syuranum*, 1381 (Ordonn., VI, 610). — *Puegsiura*, 1441 (arch. Aude, C, assiette dioc. S.-Pap.). — *Podium Siuracum*, 1443 (*ibid.*, H 175). — *Pechiura*, 1532 (comp. de Villepinte). — *Pichioura*, xvi^e s. (d'Aubais, Pièces fugit., II, 194). — *Ecclesia Sancti Joannis de Petsiora*, 1651 (arch. évêché Carc., Titulus, p. 164). — *Pexieura*, 1785 (comp. de Besplas). — *Puissubran ou Pexieura*, 1781 (c. dioc. S.-Pap.). — *Péchiurà* (vulg.).

Extrait du Dictionnaire Toponymique de l'Aude - de l'abbé Sabarthès -

De Podium Superianum à Pexiora

AVEC MONSIEUR VERDIER POURSUIVONS LA DECOUVERTE...

La toute première apparition de l'appellation "PEXIORA" dans les Archives communales date de l'année 1719, Braud étant greffier consulaire.

À partir de 1720, changement de greffier et changement d'appellation jusqu'en 1777 : nous sommes alors à Pechsieurra. Le 11 Mai 1777, le régent des écoles Falcou occupe également le poste de greffier. Sa calligraphie soignée et son orthographe sûre vont assurer le nom de Pexiora jusqu'à son départ en 1816 puis jusqu'à nos jours, plus personne ne désirant modifier cette appellation pérennisée par un instituteur public exceptionnel. D'où vient ce nom de Pexiora, un des rares à posséder, parmi les communes audoises, un "X" central ?

La mention de notre agglomération apparaît pour la première fois, dans un texte écrit, au début du XIIème siècle. En 1101 exactement, quelques seigneurs du Pays Toulousain, occupant des terres dans la plaine (aujourd'hui lauragaise) voulant se dédouaner d'une participation à la Croisade en Terre Sainte offrent à l'évêque de Toulouse Izarn et au prieur Boniol de l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, qui ont établi un "hôpital" sur l'ancienne Voie Romaine d'Aquitaine, la sauveté et la villa de "Podium Superianum". Qu'est-ce qu'une sauveté et une villa à cette époque ? Une sauveté est une ville nouvelle, créée à l'occasion des grands défrichements entrepris alors et une villa désigne une grande propriété foncière gérée par un ou plusieurs tenanciers, en l'occurrence Guilhabert de Laurac et Pierre de Saissac pour les plus connus. Que veut dire "Podium Superianum" en latin ? C'est le point le plus haut entre Eburomagus (Bram) et Sostomagus (Castelnaudary). Nous dominions effectivement, avec 151 m d'altitude, la plaine entre ces deux

agglomérations. Notre village existait certainement auparavant mais jamais nommé : des traces d'occupation gallo-romaine ont été relevées entre Sévillé et Lanta, à la Coumaïe, à Christol et au bord du Tréboul entre autres sites.

Comment est-on passé de "Podium Superianum" à Pexiora ? À la lecture des Archives du Fonds de Malte et de celles de l'ancien diocèse de Saint-Papoul dont nous étions une des quarante-quatre paroisses, nous pouvons suivre les transformations successives de ces deux mots latins pour en arriver à l'appellation d'aujourd'hui. Au fil des humeurs et des capacités des scribes et des greffiers successifs on peut relever des orthographes tout à fait fantaisistes. Le mot podium a été tout naturellement traduit par pech, pueg, puys ; quant à superianum, il a été raccourci, trituré et tronqué pour donner siuranum, sieuranum, siura. Et l'association de ces deux mots a donné Pechsiura, Puegsiura, Pechiura, Petsiora, Pexieura et enfin Pexiora.

Il y a une autre appellation que nous devons relever : Puysubran ou Puissubran que nous trouvons sur la carte de Cassini du XVIIIème siècle et dans quelques textes d'inspiration occitane. Suber en latin, siure en occitan, c'est le chêne liège. Et le blason de Pexiora ne pouvait que conforter Prosper Estieu dans son explication : nos armoiries représentant un mont surmonté d'un arbre, Pechsiura ne pouvait être que le Pech du chêne liège. Hélas! Prosper Estieu était poète et non chartiste. La charte de 1101 et les textes suivants portent bien toujours "super" et non "suber". D'autre part le domaine du chêne liège commence encore bien loin de chez nous. Donc c'est bien l'origine latine qui est à retenir. Paul Fabre, dans son ouvrage sur les "Noms de lieux du Languedoc" consacre un long article à l'importance que nos ancêtres attachaient à l'aspect du terrain et à la topographie dans la dénomination des lieux habités. Et le mot latin "podium" avec tous ses dérivés tient une place conséquente dans une longue liste de noms de lieux languedociens.

Les associations

Vous avez dit Cynégétique ?

La saison de chasse 97-98, vient de s'achever . Il convient comme souvent d'en dresser un bilan des plus objectifs. Si l'on se fie à l'avis des intéressés - n'est-il pas le plus sûr ?- on peut la créditer positivement.

En effet, si la pauvreté des moyens n'a permis que quelques lâchers - huit levrauts, vingt perdrix et vingt faisans - la grande satisfaction est à mettre au compte, sans nul doute, de la forte population de lièvres.

Les conditions climatiques par ailleurs n'ont pas favorisé la traque du gibier, étant donné la précocité des récoltes. Ainsi le manque de "couverts" a été néfaste au gibier et par là préjudiciable aux chasseurs.

Malgré ces problèmes les fines gachettes ont pu rapporter dans leurs gibecières quelques belles prises, tout en respectant -cela va de soi- les prélèvements minimum autorisés (un lièvre, 2 perdrix, par jour et par chasseur). Le bureau souhaite à tous ses adhérents une excellente saison 1998-1999.

A.S.P. : de Guy PANONT à Philippe DELBOSC

Guy PANONT a décidé de prendre du recul par rapport à l'Association qu'il a servie avec loyauté et dévouement. Cette décision qui doit être respectée n'est pas en mesure d'occulter toutes les heures de loisir qu'il a consacrées à la tête de son club et, par là, à un nombre important de jeunes Pexioranais.



L'effectif de l'A.S.P. s'est agrandi, cette année, d'une équipe de débutants : 21 petits volontaires qui prennent plaisir à jouer au ballon, dynamisés par l'image de marque de nos champions et la prestation de nos différentes équipes sur la scène européenne.



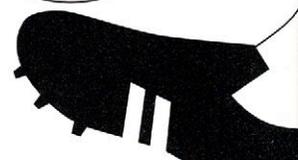
Les deux équipes séniors par ailleurs évoluent toujours dans les championnats suivants :

- l'équipe I évolue en première division de district ; elle est dirigée par Olivier LATCHÉ et Riquet ANDRIEU ;
- l'équipe II est inscrite en troisième division de district sous la responsabilité de Bernard BARTHE et Thierry DELBOURG ;
- Les débutants sont encadrés par Jean-Claude JOUET, Laurent GUEFFIER, Jean-Luc BERROT et Patrick GALGAN.

Suite à l'assemblée extraordinaire du 27 Novembre 1997 , l'A.S.P. s'est donné le bureau suivant :

Président : DELBOSC Philippe
 Vice-Présidents : BARTHE Bernard,
 DANOUN Hassan
 Secrétaire : PIERROT Suzanne
 Secrétaire Adjointe : VALDENAIRE Sandrine
 Trésorière : GUEFFIER Sylvie
 Trésorière Adjointe : DUPORTAL Isabelle

Un Contrat-Emploi-Solidarité est toujours en place afin d'aider les membres de l'A.S.P.



Brèves... Brèves... Brèves... Brèves

Remaniement du cadastre

Le service du cadastre entreprend sur une partie de la commune de Pexiora des travaux importants de remaniement cadastral.

Il s'agit d'une opération qui a pour but de remplacer les plans actuels, de valeur insuffisante, par des plans cadastraux neufs de bonne qualité numérique et à une échelle mieux adaptée.

Les travaux seront réalisés à partir de photographies aériennes qui seront prises en mars 1998. Les données de ces photos seront ensuite complétées sur le terrain par des géomètres du service du cadastre.

Au préalable, les propriétaires auront été convoqués sur place pour indiquer la position exacte de leurs limites.

Ensuite, un nouveau numérotage parcellaire et un nouveau calcul de surface seront effectués et les résultats communiqués par lettre à chaque propriétaire qui sera invité à venir consulter les nouveaux plans en mairie et à rencontrer éventuellement un responsable du cadastre pour présenter ses observations.

Durant les mois de décembre 1997, janvier, février et mars 1998, il va être procédé à la pose de carrés de plastique blanc sur certains points de la commune et sur des limites indiquées par les propriétaires lors des rendez-vous sur le terrain. Ces carrés serviront de repères pour les photographies aériennes.

Cette phase de travaux est très importante et nous remercions les habitants de la commune pour leur compréhension et leur collaboration afin qu'ils veillent à la bonne conservation de ces plaquettes de plastique blanc tout au long de l'opération.

Jean BOURREL et Michel FANDOS à l'honneur

24 années au service de leurs concitoyens méritaient bien la sympathique cérémonie qui a

eu lieu à la Mairie de Pexiora, cérémonie au cours de laquelle Jean BOURREL, ancien Maire, et Michel FANDOS, ancien Maire-Adjoint, reçurent la médaille régionale, départementale et communale des mains de Madame Danièle RIVALS, notre Maire, et de Daniel ARATA, député. Entourés de leurs familles, de leurs anciens collègues et de leurs



nombreux amis, les heureux récipiendaires ont éprouvé quelque fierté bien compréhensible et aussi une joie certaine de constater que l'assistance qui s'était déplacée pour les honorer était si nombreuse.

Après un discours d'introduction d'Amédée CAZENAVE, dont la gravité notoire ne le cède en rien à sa spiritualité, l'assistance écouta Madame RIVALS retracer le parcours municipal de ses deux anciens collègues. Monsieur ARATA insista sur la présence, la disponibilité, le dévouement que nécessite toute fonction au service de la communauté, parfois au détriment de la vie familiale. Jean BOURREL et Michel FANDOS reçurent leur médaille bien méritée tandis que les épouses se virent remettre un magnifique bouquet de fleurs. Avant de passer devant les tables copieusement garnies, nos deux édiles méritants adressèrent à l'assemblée quelques mots de remerciements imprégnés d'émotion, à la vue d'anciens collègues qui avaient émigré. L'apéritif servi sous les mûriers platanes rassembla pour de longs moments les amis qui se retrouvèrent grâce à cette agréable occasion.

Brèves... Brèves... Brèves... Brèves

Une nouvelle salle de lecture

Il y a deux ans, l'agrandissement du groupe scolaire avait permis de libérer une salle pour y installer la bibliothèque municipale. Cette pièce, intégralement rénovée, bien que de modeste dimension, fut toutefois agréablement meublée par une dotation de la Bibliothèque Départementale de l'Aude : elle servait de salle d'accueil pour les adultes en même temps que de salle de lecture pour l'école.



L'année écoulée, une deuxième salle est venue s'y ajouter. De nouveau, Madame CIER, Directrice de la Bibliothèque Départementale de l'Aude a inscrit notre cité pour recevoir une nouvelle dotation de mobilier adapté aux enfants cette fois-ci.

C'est donc dans des salles rénovées, pourvues de meubles très fonctionnels, en teinte pastel, que Mesdames GIRAUD et CLAUSEL vous accueillent chaque mardi, de 9h à 10h. Les institutrices, dans le cadre des activités para-scolaires, fréquentent ces locaux avec les élèves de l'école primaire. Les parents accompagnant leurs enfants à l'école peuvent passer un bon moment à la bibliothèque contiguë à l'école maternelle.

Bénévolement, avec beaucoup de gentillesse et de compétence, Mesdames GIRAUD et CLAUSEL vous guideront dans vos recherches et dans vos choix. Par ailleurs, pour ceux qui ne trouveraient pas livre à leur goût, il est toujours

possible de faire appel au Bibliobus de la Bibliothèque Centrale de Prêt.

Séances du Conseil Municipal et Principales Délibérations :

07 février 1997 : Renforcement B.T "Poste Communal" - A.E.P. "Beaujour et le Bouy" - Notice d'impact Station d'Épuration : demande de subventions en capital auprès du CONSEIL GENERAL - Protection incendie village : demande de subvention en capital auprès du CONSEIL GENERAL - Menuiseries Ecole : demande de subvention en capital auprès du CONSEIL GENERAL - Aménagement de la traversée Entrée Est du village : demande de subvention en capital auprès du CONSEIL GENERAL - Travaux supplémentaires VC n°18,20 et 24 - Travaux d'électrification des cloches à l'église : demande de subventions en capital auprès du CONSEIL GENERAL - Tourne à gauche Entrée Est du Village : demande de subvention en capital auprès du CONSEIL GENERAL - Restauration et protection d'un moulin à vent farinier - Tarifs relatifs à l'utilisation du Foyer Socio Culturel et Sportif - Adhésion au service de médecine professionnelle du Centre de Gestion de l'Aude -.

11 Avril 1997 : - Acceptation du compte Administratif 1996 : Montant des dépenses de fonctionnement = 2 946 631,74 - Montant des Recettes de fonctionnement = 4 677 358,95
Dépenses d'investissement = 3 012 155,41
Montant des Recettes d'investissement = 1 644 602,03

Résultat global = 363 173,83 F.

Vote du budget primitif :

Montant des dépenses de fonctionnement égal aux recettes de fonctionnement = 5 095 513 F.

Montant des dépenses d'investissement égal aux recettes d'investissement soit 5159 936 F.

Vote du budget de distribution d'eau potable et d'Assainissement :

Brèves... Brèves... Brèves... Brèves

Montant des dépenses et des recettes en équilibre de la section d'exploitation = 418 107 F.

Montant des dépenses et des recettes en équilibre de la section d'investissement = 325 876 F.

Mise en recouvrement de la contribution au SICTOM de l'Ouest Audois - Modification des statuts du S.A.R.P.O.S - Mise en recouvrement de la contribution communale au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement hydraulique du Bassin du Fresquel - Mise en recouvrement de la contribution des communes par le Syndicat - Contrat ARVEJ - Surtaxes communales.

07 juin 1997 : Qualité et prix des services de distribution publique d'eau potable et assainissement 1996 - Vente du bâtiment communal "Ancienne salle des fêtes".

04 juillet 1997 : Intervenant en musique aux écoles - Travaux de voirie.

11 octobre 1997 : Rénovation des façades, des menuiseries et de la toiture de la mairie : demande de subvention auprès du Ministère de l'Intérieur - Dénomination des rues Entrée Est et Ouest du village - Electrification : renforcement B.T. "Poste communal" - Elargissement et mise au gabarit agricole de la V.C. n°10.

28 novembre 1997 : Remplacement du réseau électrique en fils nus aux abords de l'église et Chemin du moulin - Ajustements de crédits.

15 décembre 1997 : Edification d'un dépositaire communal : demande de subvention auprès du Conseil Général - Mise en conformité des installations électriques : demande de subvention auprès du Conseil Général - Schéma communal d'assainissement.

Le LEGS FAURE : un lifting

Lors de la séance du Conseil Municipal du 7 juin 1997, Madame Danièle Rivals, notre maire, exposa le compte-rendu de la Commission des

Ecoles qui avait eu lieu quelques jours auparavant en vue de l'attribution du legs Faure 97 : comme il avait été convenu entre la municipalité et les enseignantes, les enfants du CM2 proposèrent deux projets :

- le 1er, "L'aide aux petits écoliers africains" présenté par Joëlle DELBOSC, Julien CLAUSEL, Carine DE ROSSI et Mickaël GIBEAU ;

- le 2ème, "Sécurité routière aux abords de l'école" présenté par Stéphanie ANDRIEU, Sophie CAZENAVE, Stéphane MACINDO-PINTO, Alexandre SIEURAC et Pierre CAUHOPÉ.

La commission des écoles a retenu le 1er projet choisi uniquement sur des critères scolaires et pédagogiques. Cependant, le second a été présenté au Conseil Municipal qui décida, à l'unanimité, de le réaliser en y apportant quelques modifications pour des raisons complémentaires de sécurité.

Ainsi, conformément aux propositions, un panneau "Stop" a été placé à l'intersection de la rue des Remparts et de la rue de la Gare. En ce qui concerne le passage protégé qu'ils avaient positionné entre les entrées Cantine et Ecole, le Conseil Municipal après avis des Services compétents, a décidé de tracer deux passages protégés : un face à la sortie de la cantine, un autre, face à la sortie de l'Ecole Maternelle. Le passage tel qu'il était proposé donnait accès sur un trottoir trop étroit pour accueillir des piétons. Quant à la bande jaune, elle a été tracée comme prévu sur la bordure du trottoir de l'école. Enfin, conformément aux conseils des Services de l'Equipement, le second panneau "Stop" prévu à l'angle du Monument aux Morts et de la Grand'Rue n'a pas été pris en considération. Les élèves ont bien compris les arguments pertinents de leurs aînés et ont été fiers que leur projet ait été concrétisé.

Etat Civil

NAISSANCES :

RIVIERE Anthony, Dominique, Yves
14/03/1997 à TOULOUSE
CAMPAGNARO Julien, Paulin
03/04/1997 à CASTELNAUDARY
MANGIONE Raphaël, Mathieu, René
02/07/1997 à CASTELNAUDARY
LATCHÉ Martin, François, Henry
20/07/1997 à CARCASSONNE
BATAILLE Mazarine, Joséphine, Solange
30/08/1997 à CASTELNAUDARY
TEIXEIRA NUNES Jean-Charles
09/09/1997 à CASTELNAUDARY
COZZI Claudia, Fiona
11/09/1997 à CASTELNAUDARY
IZARD Manon, Camille
21/10/1997 à CARCASSONNE
CROZET Kimberley, Victoria
18/12/1997 à CASTELNAUDARY

MARIAGES :

BROCCARD Alain et SUPERSAC Irène
le 04/01/1997
COLOMBEL Jean-François et MEUNIER Evelyne
le 26/04/1997
TEIXEIRA NUNES Joao et COLAS Caroline
le 05/07/1997
RIVIERE Christophe et CARBON Marie-Annick
le 12/07/1997

CAZENAVE Raymond et GOMES DUARTE Rosa Amélia
le 26/07/1997

DÉCÈS ET INHUMATIONS :

SUBREVILLE Mélanie, veuve AUGUSTE,
le 08 Janvier 1997 à ASSAS
MESTRE Marguerite,
le 09 Février 1997 à CARCASSONNE
REGIS Henriette, veuve BAGUR,
le 25 Février 1997 à CASTELNAUDARY
PRADAL Jeannine, épouse MAHOUX,
le 16 Mai 1997 à PEXIORA
BRUNET Paul,
le 11 Juin 1997 à CASTELNAUDARY
RAYNAUD Marie-Jeanne, veuve AMAT,
le 25 Juin 1997 à CARCASSONNE
BAUER Frida, veuve CASSAGNAUD,
le 16 Septembre 1997 à BRAM
GUIRAUD Joseph,
le 02 Octobre 1997 à CASTELNAUDARY
ROUZÈS Guy,
le 06 Octobre 1997 à TOULOUSE
CASSIGNOL Françoise, veuve PASSEMARD,
le 10 Novembre 1997 à CARCASSONNE
CHASSIN Andrée, épouse PERRIERE,
le 13 Novembre 1997 à NICE
CASTEL Jean,
le 30 Décembre 1997 à CARCASSONNE

Que Savoir ?

Personnel communal

Secrétaire de Mairie : Bernadette TORRÈS
Secrétaire : Jacqueline PAILHÈS
Agents techniques : Jacky ROUZÈS, Gilbert VARILLES, Paul FRAISSE
Agent d'entretien : Gisèle SUBREVILLE
Agent de service : Esther CLAUZEL
C.E.S.: Marie-Christine COURTIEL, René Pillas
Moniteur de Musique : Henry CIPRIAN
Moniteur de Sport : M. COMBES
Professeur d'Anglais : M. SMITH

Permanences du secrétariat

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h30 à 12h.
Mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h.
Tél. 04 68 94 91 51 - Fax. 04 68 94 91 75

Bibliothèque

Le Mardi de 9h à 10h.

Garderie

de 7h45 à 8h50 et 17h à 18h15 ; de 13h30 à 13h50 (stictement réservée aux enfants prenant le repas à la cantine).

Que Savoir ?

Permanences de Madame le Maire et de ses adjoints

sur rendez-vous.

S.N.C.F.: arrêts à Pexiora

Direction Carcassonne

Du Lundi au Vendredi (sauf jours fériés):

07h14 - 18h13 - 18h58 - 20h09

Samedi : 7h14 - 20h13

Dimanche : 14h15 - 18h13 - 18h58

Direction Toulouse

Du Lundi au Vendredi (sauf jours fériés) :

06h25 - 06h56 - 17h00 - 18h59

Samedi : 06h30

Dimanche : 08h30

Pour en savoir plus : Tél. Ligne direct 08 36 35
35 35

Ligne vocale 08 36 67 68 69

Minitel 36.15 (ou 36.16) TER

La Poste

Tél. 04 68 94 80 30

Receveur : Jean-Marie BRIANE

Heures d'ouverture :

- du Lundi au Vendredi :

de 10h à 12h - de 13h30 à 16h30

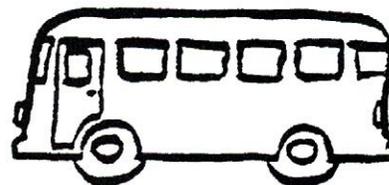
- le Samedi : de 08h30 à 11h30

Départ du courrier :

- la semaine : 15h30

- le Samedi : 10h30

Services des Cars



Direction Carcassonne

- du Lundi au Samedi (toute l'année) : 06h50 et
19h50

- le Mercredi et le Samedi (temps scolaire) :
13h05

- le Mercredi (temps scolaire) : 12h50

- du Lundi au Vendredi (temps scolaire) : 07h30
et 17h50.

Direction Toulouse

- du Lundi au Samedi (temps scolaire) : 7h30

- le Lundi (toute l'année) : 8h40

- jour de la rentrée scolaire : 8h40

- du Lundi au Samedi (toute l'année) : 12h10

Pour vous servir

Presse - Correspondants

La Dépêche - Daniel DUTRECH

L'Indépendant : Serge VERDIER - Domicile ou
Mairie

Permanences Administratives

M.S.A : le premier jeudi de chaque mois de
10h30 à 11h30

Assistante Sociale :

Melle CROS sur rendez-vous au 04 68 23 55 82

Assistante Sociale M.S.A :

sur rendez-vous au 04 68 23 17 46.

Transporteurs

SARL ANDRIEU et Fils (produits pétroliers)
Tél. 04 68 94 92 24

SARL SERRES Julien - Tél. 04 68 94 92 01

SERRES Georges - Tél. 04 68 94 90 37

BESOMBES Alain - Tél. 04 68 94 91 05

TAPAREL Frères - Tél. 04 68 94 91 05

Pour vous servir

Plombiers - Electriciens

BIASUTTI André - Tél. 04 68 94 92 24
GUEFFIER Père et fils - Tél. 04 68 94 92 24

Boulangerie - Pâtisserie

CARAU RENÉ - Tél. 04 68 94 90 32

Café - Restaurant

DELBOSC Bernadette - Tél. 04 68 94 86 62

Epicerie • Tabac • Journaux

Mme COFFE Tél. 04 68 94 83 70

Entreprise Marketing Panache

..... Tél. 04 68 94 99 00

Entreprise Travaux Agricoles

Yves IZARD Tél. 04 68 94 92 06

Coiffeur

ATTEN'TIF - Isabelle TRÉMÈGE
Coiffure mixte Tél. 04 68 94 83 29

Magnétiseur

Jean MARQUIÉ
Eleveur agréé Tél. 04 68 94 90 57

Jean-François SANS
La Rivière - Auberge pour animaux
Tél. 04 68 94 93 36

Horticulture

SARL Hortica 11
Le Pountet Tél. 04 68 94 91 40

Infirmiers à domicile

Colette FANDOS Tél. 04 68 94 91 59
Marie-Pierre SABATIÉ Tél. 04 68 94 91 82
GIE Infirmier - Pexiora,
Fanjeaux - Villepinte Tél. 04 68 94 85 70

Masseur - Kinésithérapeute

DUTOUYA les lundis, mercredis, vendredis de
17 h à 19 h sur rendez-vous. Tél. 04 68 23 05 84



Taxi

Manfred LAGISSE Domicile Tél. 04 68 94 80 03
Voiture Tél. 06 09 87 23 14

Expert Agricole Foncier

Noël CAHUZAC Tél. 04 68 94 93 28

Service de Pompes Funèbres

Depuis le 10.01.96, l'exclusivité des
concessionnaires est supprimée ;
se renseigner à la Mairie.

Paroisse Catholique

Office religieux dominical : 9 h 45
M. l'Abbé VIELMAS Tél. 04 68 94 91 72
Presbytère Tél. 04 68 23 14 45
de Castelnaudary 04 68 23 28 07

Service des Urgences

Gendarmerie Tél. 17
Pompier Tél. 18
Gendarmerie de Castelnaudary Tél. 04 68 23 10 70
S.A.D.E. : Eau et tout-à-l'égout Tél. 04 68 25 85 09
(dépannage gratuit hors propriété)

Respectez l'environnement...

SERVICE DES ORDURES

Il est rappelé que les dépôts sauvages en bordure des rues sont strictement prohibés (Arrêté Municipal du 5 juillet 1991) et que la propreté de la commune est l'affaire de tous.

Pour ce qui est des "ENCOMBRANTS", il suffit de prendre contact avec la Mairie.

Pour remédier aux abus, dépôts sauvages et désordres constatés, il a été décidé de surveiller et de réglementer l'accès à la décharge municipale. Celle-ci sera ouverte seulement :

**chaque lundi
et chaque vendredi matin
de 8 h à 12 h.**

Nous vous rappelons que les **monstres** tels téléviseurs, machines à laver, réfrigérateurs, poêles peuvent être enlevés par **Emmaüs** en appelant :

le 04 68 23 44 60

Les **gravats** et **démolitions** ne sont plus acceptés. Il doivent être transportés à la décharge cantonale d'Alzonne, ou portés dans les bennes mises à votre disposition aux dates indiquées ci-dessous.

STATIONNEMENT

Tout stationnement entravant la circulation dans les rues du cœur du village est strictement interdit. Il est impératif de laisser la voie libre en cas d'urgence. **Il est également interdit de stationner sur les trottoirs réservés aux piétons.**

CHIENS EN LIBERTÉ

Un certain nombre de chiens errent à travers les artères de notre cité. Nous attirons l'attention des propriétaires sur leur responsabilité et leur demandons d'être plus disciplinés.

BRUITS

Enfin nous invitons nos compatriotes à respecter autrui en évitant toutes sortes de nuisances, en particulier les bruits. En ce qui concerne ces derniers, une réglementation existe. L'article 26 de la Loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990 a inclu dans les pouvoirs de police générale des Maires le soin de prévenir et de réprimer les bruits de voisinage. Il est donc possible de prendre des arrêtés municipaux de lutte contre le bruit, de caractère général ou individuel. Il y va de l'intérêt de tous ! Nous en appelons à votre civisme.

Une collecte sélective pour la ferraille, les métaux et les gravats est mise en place dans la commune. Des bennes destinées à ce tri seront à votre disposition à la décharge communale suivant les dates ci-dessous :

FERRAILLE	du 19 / 03 / 98
MÉTAUX	au 24 / 03 / 98
GRAVATS	du 31 / 03 / 98
	au 07 / 04 / 98



PEXIORA (Aude) — Grande-Rue